

Edition : France-Antilles Martinique

Mardi 25 Novembre 2014

ÉCO MARTINIQUE SOCIAL

Les agents de Pôle Emploi au coeur des préoccupations de la CDMT

Six ans après la fusion de l'ANPE et des Assedic, le « référentiel des métiers » au sein de Pôle Emploi est en passe d'être validé. « Enfin! », pour les représentants syndicaux.

Colette Pronost décrit un cycle tout sauf vertueux. « La crise économique que nous traversons depuis 2008 a entraîné la hausse du chômage, des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux dans nos agences, des conseillers débordés, des conditions de travail devenues insuffisantes pour rendre un service public de l'emploi de qualité malgré les recrutements Ayrault et Sapin (4 000 en tout). Résultat, les arrêts maladie se multiplient, quand ce ne sont pas des suicides. » Secrétaire générale du SNU Pôle Emploi FSU au niveau nationale, Colette Pronost est venue épauler la CDMT emploi Martinique lors de son séminaire de formation économique, sociale et syndicale à l'adresse des agents contractuels de Pôle Emploi. Mario Moreau, délégué syndical, poursuit : « En Martinique, 25% des agents sont touchés. »

« SIGNAL FORT »

Pour tenter d'y remédier, les représentants syndicaux se battent pour obtenir une classification claire et égale entre tous les salariés de Pôle Emploi. « La fusion s'est faite en 6 mois, rappelle Colette Pronost. Un délai bien entendu trop court. » Les agents de l'ANPE et des Assedic ont dû assimiler une nouvelle organisation du travail, mais leurs fiches de poste n'ont jamais évolué. En y rajoutant les différences de statut, entre privé et public, autre problématique surveillée de près par les syndicats, difficile voire impossible de s'y retrouver. « Pôle

Emploi apporte la plus grande attention aux demandeurs, mais les agents méritent la même chose, condition plus que nécessaire pour que l'établissement se porte bien », insiste Mario Moreau.

Attendue pour le courant de l'année 2015, cette nouvelle classification des métiers sera un « signal fort », selon Colette Pronost, de clarification, 6 ans après la création, au pas de course, de Pôle Emploi

100% web : oui, mais...

Pôle Emploi privilégie aujourd'hui l'accompagnement des demandeurs d'emploi qui en ont vraiment besoin, et laisse ceux qui le peuvent plus libres dans leurs recherches. Cette « mise à distance » se traduit par un accompagnement le plus possible numérique, appelé « 100% web ».

Pas opposés sur le principe et surtout conscients qu'ils ne peuvent pas aller contre des évolutions de société et d'usage, Colette Pronost et Mario Moreau mettent néanmoins en garde. « Il ne faut pas que cela devienne un accompagnement figé. Le 100% web ne peut durer qu'un temps. Même pour une personne qui maîtrise tous ces nouveaux outils, plus le chômage dure, plus la situation personnelle se complique. À ce moment-là, rien ne remplace la relation humaine avec un conseiller à l'écoute », est persuadée Colette Pronost.

Mario Moreau, lui, alerte sur le risque de « plan social ». « La direction pourrait très bien se dire, comme l'accompagnement par le web fonctionne, nous n'avons plus besoin d'autant d'agents. Il faut rester vigilants. »

Quant à la dématérialisation, il se veut réaliste : « En Martinique, tout le monde ne va pas facilement sur internet. Les agents ont encore un rôle central. »

C.R.-V.